



Humidité apres detapissage

Par **gusmp**, le **24/08/2008** à **19:53**

Bonjour a tous.rnrnvoila, je quitte mon appart actuel dans 2 semaine. lors de la previsa d'etat des lieux il m'etait demandé de refaire la tapisserie dans le salon et dans la chambre (il y avait des bulles). donc pour recuperer ma caution je prend la decision de le faire.rnrnpremiere etape je detapisse.rnrnet la surprise dans le salon sur le mur a coté de la fenetre le placo est pourris et il y a un trou present dans le coin du mur sur 7 cm, dans la chambre suite a une forte pluie de l'eau c'est mise a couler sous la fenetre (je precise que ce sont des fenetre PVC poser sur un cadre en bois suite a une renovation)rn.rnrndonc la question se pose. dois je quand meme retapisser (chose qui sera inutile car il y aura des reparations a faire au niveau des murs!!rnrnou est ce que le tapissage passe de ce fait a la charge du proprio (OPAC) apres qu'il est fait les reparations!!rnrnrnmerci d'avance de votre aide